



Gestion des risques

Décision adoptée lors de la 17^e réunion du conseil d'administration le 13 novembre 2020

EB.2020.19

Ayant examiné le tableau de bord des risques actualisé et présenté lors de sa 17^e réunion (CA 17), le Conseil d'administration de CAFI :

- adopte le tableau de bord des risques actualisé présenté au CA 17 ;
- charge le secrétariat CAFI d'entreprendre la prochaine mise à jour du tableau de bord des risques d'ici la fin avril 2021, ce afin de s'aligner sur le calendrier du cycle de rapport annuel, et demande aux organismes de mise en œuvre d'utiliser les catégories du tableau de bord des risques lorsqu'ils signalent des risques dans leurs rapports sur les programmes annuels 2020 ;
- décide que la Stratégie de gestion des risques peut être partagée avec des parties prenantes externes lorsqu'une telle demande est adressée au Secrétariat CAFI ;
- demande au Secrétariat de fournir une mise à jour trimestrielle du tableau de bord de la gestion des risques au CA pour information, ainsi qu'une analyse plus approfondie des risques politiques et liés aux impacts du COVID-19.